

ALTUR INVESTISSEMENT PREND UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE AU CAPITAL DE POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

- Un réseau déjà constitué de près de 100 agences franchisées avec l'objectif de quadrupler de taille ;
- Un management de grande qualité ayant, dans le passé, développé un important réseau de franchisés dans les services funéraires ;
- Une offre complète et digitale, facteur de différenciation.

Paris, le 19 décembre 2019 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui sa prise de participation majoritaire au capital de POMPES FUNÈBRES DE FRANCE aux côtés des managers qui restent actionnaires.

Une ambition de leadership en France

POMPES FUNÈBRES DE FRANCE propose une offre de services funéraires complète et digitale, facteur de différenciation sur son segment. La société, qui compte déjà un réseau de près de 100 agences franchisées, a pour objectif de devenir un des leaders du marché du funéraire en franchise. Pour ce faire, elle ambitionne d'accroître considérablement sa présence sur l'ensemble du territoire national et d'atteindre environ 400 agences.

Sandrine Thiéfine, Présidente de POMPES FUNÈBRES DE FRANCE, se réjouit : « *Nous sommes ravis d'accueillir ALTUR INVESTISSEMENT à notre capital pour notre projet ambitieux. Nous partageons une vision commune de la stratégie à suivre afin de mener à bien notre croissance basée sur des ouvertures d'agences partout en France, et, en fonction des opportunités, nous souhaitons réaliser l'acquisition d'agences en propre.* »

Un renforcement des actifs d'Altur Investissement dans les services générationnels

ALTUR INVESTISSEMENT consacre une part importante de son portefeuille aux services générationnels. Déjà présente au capital de Kinougarde et Complétude, entreprises dédiées à l'enfance, ALTUR INVESTISSEMENT participe au projet de croissance de la société POMPES FUNÈBRES DE FRANCE sur le marché de la silver économie.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT, déclare : « *Nous avons, tout au long de l'année, créé de la valeur pour notre portefeuille en étant actifs dans nos investissements tout en accompagnant nos participations dans leur croissance organique. A travers cette nouvelle opération, ALTUR INVESTISSEMENT mise sur un projet de croissance porté par un management de grande qualité, Sandrine Thiéfine et Gilles Delamarre, et renforce ses actifs dans le secteur porteur des services générationnels.* »

Une année 2019 riche pour ALTUR INVESTISSEMENT

Depuis début 2019, ALTUR INVESTISSEMENT a pris une participation dans Babyzen, concepteur de poussette haut de gamme, et dans Cousin Médical Group, société de dispositifs médicaux implantables à base de textile.

ALTUR INVESTISSEMENT a également souhaité accompagner les fonds spécialisés dans la Santé et l'Hôtellerie du Groupe Turenne afin de diversifier ses actifs.

Enfin, dans la continuité de sa stratégie visant à rester une valeur de rendement pour ses actionnaires, ALTUR INVESTISSEMENT a également procédé à la cession de sa participation dans un hôtel Mercure basé à Metz et devrait annoncer dans les prochaines semaines la cession d'une participation historique de son portefeuille.

A PROPOS DE POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

POMPES FUNÈBRES DE FRANCE est un réseau d'agences de pompes funèbres, dont l'objectif est de devenir la 1^{ère} marque nationale en franchise funéraire en France. Avec les meilleurs experts du domaine, la société POMPES FUNÈBRES DE FRANCE, souhaite faire de son réseau funéraire un acteur majeur du marché. Sa vocation est d'aider les familles à gérer le décès d'un proche le plus efficacement et sereinement possible mais aussi de les accompagner jusqu'à la fin des démarches et dans la phase de deuil.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Parties & Conseils de l'opération :

Parties

- Management : *Sandrine Thiéfine, Gilles Delamarre*
- Altur Investissement : *François Lombard, Bertrand Cavalie*

Conseils

- Juridique (Pompes Funèbres de France) : Gramond & Associés : *Xavier Gramond, Lydia Bianchi*
- Due Diligence juridique : Lamartine Conseil : *Gary Levy, Raphaël Saulneron, Solange Ducos*
- Due Diligence financière : Squareness : *Antoine Suderie, Jérôme Fortin, Louis-Henri Lafaye, Karim Zakraoui*

Prochain rendez-vous :

23 janvier 2020 : ANR au 31 décembre 2019

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 19 sociétés et 3 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;

- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchise d'agences funéraires.

Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets.

Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Cepane/Cevino Glass*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Beranger*, distributeur de prêt-à-porter ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet.

Contacts

Altur Investissement

François Lombard &
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 86 64 01 82
bcavalié@turennecapital.com

ACTUS finance & communication

Manon Clairét
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairét@actus.fr

ACTUS finance &

communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.